



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 1998
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-deuxième session

22-30 mars 1999

Point 3 de l'ordre du jour provisoire'

Situation de la population mondiale

Rapport succinct sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale (1999) : accroissement, structure et répartition de la population

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a **été établi conformément** au mandat de la Commission de la population et du développement et à son programme de travail pluriannuel **établi** par thèmes et priorités, que le Conseil économique et social a **approuvé** par sa résolution 1995/55.

Il fait la **synthèse** des **données récentes** concernant l'accroissement, la structure et la répartition de la population, notamment l'accroissement de la population et ses **composantes** : évolution des structures par **âge** de la population; répartition de la population, **urbanisation** et migrations **internes**; accroissement de la population, **pauvreté, ressources vivrières** et environnement. Il comprend **également** une analyse des politiques **démographiques** adoptées par les gouvernements pour **résoudre** les **problèmes** nationaux en **matière** de population et de développement. Il **présente** non seulement les tendances enregistrées à ce jour et l'**évolution** actuelle, **mais** aussi des projections pour 2150. On peut **consulter** la version **préliminaire** et non **éditée** du rapport **complet dans** le document de travail ESA/WP/147.

Le rapport a **été élaboré** par la Division de la population (Département des affaires économiques et **sociales**) du Secrétariat de l'ONU; l'appendice a **été établi** à partir d'une contribution de la Division de statistique de l'ONU.

. E/CN.9/1999/1.

98-38696 (F) 281298 130199



Table des **matières**

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-3	3
I. L'accroissement de la population et ses composantes	4-23	3
II. Évolution de la structure d'âge de la population	24-34	11
III. Répartition de la population; urbanisation et migrations internes	35-45	14
IV. Accroissement de la population, pauvreté , approvisionnement alimentaire et environnement	46-57	17
Annexe		
Collecte, disponibilité et qualité des données		21
Tableaux		
1. Pays dont la population dépasse 100 millions d'habitants, en 1950, 1998 et 2050		5
2. Répartition des pays selon les taux de fécondité totale en 1970-1975 et 1995-2000 , par région ..		6
3. Opinions des gouvernements sur leur taux de croissance démographique ; 1974-1 998		10
4. Opinions des gouvernements sur la répartition spatiale , 1998		17
Figures		
I. Population mondiale : chiffres estimatifs de 1950 à 1998 et projections fondées sur des variantes moyenne, forte et faible de fécondité de 1998 à 2050		4
II. Espérance de vie à la naissance, 1995-2000 (pour les deux sexes)		8
III. Proportion de la population mondiale âgée de moins de 15 ans , de 60 ans et plus et de 80 ans et plus (1970-2050) (variante moyenne de fécondité)		12
IV. Pourcentage de la population résidant en zone urbaine, 1970, 1998 et 2030		14

Introduction

1. La **seconde moitié** du **XXe siècle** a été une **période** marquante sur le plan **démographique**. **C'est** le cas en particulier du **quart de siècle** qui a suivi la Conférence mondiale des Nations Unies sur la population, tenue en 1974 à **Bucarest**. La population mondiale est **passée** de 4 milliards d'habitants à **près de 6 milliards** aujourd'hui. En **même** temps, le taux **d'accroissement démographique est tombé** de 2 % par an en 1970-1975 à **1,3 %** aujourd'hui, le nombre moyen d'enfants par couple est **passé** de **4,5 à 2,7** et **l'espérance** de vie à la **naissance** a **augmenté**, passant de 56 ans à **65 ans**. Le pourcentage de la population **mondiale** vivant dans des zones urbaines s'est **accru**, passant de 36 % à **47 %**, et le nombre de **mégapoles** de 10 **millions** de personnes ou plus est passé de 5 à 18. Le nombre de personnes **ayant quitté** un pays pour un autre **dépasse** aujourd'hui 125 millions.

2. La transition **démographique (c'est-à-dire la chute** des taux de **natalité** et de **fécondité**) ne s'est pas faite de **façon** uniforme dans **tous** les pays. En 1974, elle **était déjà** bien **entamée** ou **pratiquement achevée dans** de nombreux pays alors qu'elle avait à peine commencé dans d'autres. En 1998, cette transition a eu lieu **ou** a lieu dans pratiquement **tous** les pays, **mais** ses phases et son **rythme** varient, et **certains** pays et régions enregistrent **même** des **retours** en **arrière**. À cause du syndrome **d'immunodéficience acquise** (sida) et d'autres **nouvelles** maladies pour **certains** pays, et de bouleversements politiques pour d'autres, les **progrès** réalisés en **matière** de **santé** et de réduction de **la mortalité ont été** inverses.

3. Le rapport succinct de 1999 sur **l'accroissement**, la structure et la répartition de la population a pour objet **d'étudier l'évolution** de la population du point de vue de **l'importance numérique** et de l'accroissement, dans le monde et dans les zones urbaines et rurales, **l'évolution de la mortalité**, de la **fécondité** et des migrations à **l'origine** des changements ainsi que des politiques adoptées par les gouvernements face aux **problèmes** nationaux en **matière** de population et de **développement**. Il fait le point de **l'état** des connaissances **sur** les liens entre la population d'une part, et la **pauvreté**, l'alimentation et l'environnement de l'autre.

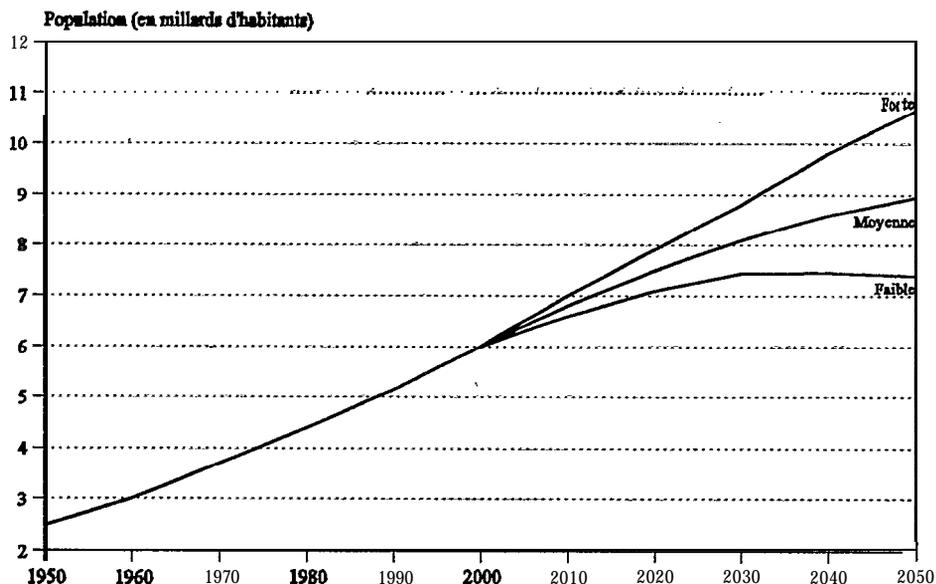
I. L'accroissement de la population et ses composantes

4. La population mondiale, qui est de **5,9** milliards d'habitants en 1998, **croît à un** taux de **1,3 %** par an (**fig. I**). Chaque **année**, le monde **compte** environ 78 millions d'habitants de plus. **Près** de 96 % de l'accroissement **annuel** total de la population viennent des pays en **développement**. En 2050, selon les prévisions et projections **démographiques** officielles **des** Nations Unies, **la population** mondiale se situera entre **7,3** et **10,7** milliards d'habitants. La projection **fondée** sur la variante moyenne de **fécondité**, qui est souvent **considérée** **comme** la **plus** probable, donne pour la **même** année le **chiffre** de **8,9** milliards d'habitants.

5. En **raison des** grandes **différences entre** les **schémas** de croissance, le pourcentage de gens vivant dans les pays **développés** est en **baisse** et devrait continuer de baisser **considérablement**. **Alors** qu'en 1970, environ un quart de la population mondiale **vivait** dans les pays **développés**, la proportion **n'est** plus que d'un **cinquième** en 1998. Selon la projection des Nations Unies **fondée sur** la **variante** moyenne de **fécondité**, les pays **développés** ne compteront plus que pour 13 % de la population mondiale en 2050.

Figure 1

**Population mondiale : chiffres estimatifs de 1950 à 1998
et projections fondées sur des variantes moyenne, forte et faible de fécondité
de 1998 à 2050**



Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU), *World Population Prospects: The 1998 Revision* (publication des Nations Unies, à paraître).

6. Les taux annuels d'accroissement démographique varient considérablement d'un pays à l'autre, allant des taux négatifs de certains pays d'Europe orientale aux taux extrêmement élevés de certains pays d'Afrique et d'Asie. Vingt-quatre pays, représentant 1,7 % de la population mondiale, enregistrent des taux annuels moyens d'accroissement de la population de 3 % ou plus. À l'autre bout de l'échelle, on trouve 24 pays, représentant 6,1 % de la population mondiale, dont la population est en baisse. Les deux tiers de la population mondiale vivent dans 88 pays dont les taux d'accroissement démographique se situent entre 0,5 et 2 % par an.

7. Le nombre de pays de 100 millions d'habitants ou plus augmente rapidement (voir tableau 1). En 1950, ils n'étaient que quatre; en 1998, il y en a 10, et on prévoit que, d'ici 2050, ils seront 18. En 1998, la Chine était le pays le plus peuplé du monde avec 1 milliard 260 millions d'habitants, suivie par l'Inde avec 982 millions d'habitants. Venaient ensuite les États-Unis d'Amérique (274 millions), l'Indonésie (206 millions) et le Brésil (166 millions). D'après la projection des Nations Unies fondée sur la variante moyenne de fécondité, l'Inde sera le pays le plus peuplé du monde en 2050 avec 1 milliard 530 millions d'habitants, suivie par la Chine (1 milliard 480 millions), les États-Unis (349 millions), le Pakistan (345 millions) et l'Indonésie (312 millions).

Tableau 1
Pays dont la population **dépasse** 100 millions d'habitants, en **1950, 1998** et 2050

<i>Classement</i>	<i>Pays</i>	<i>Population (en millions)</i>
1950		
1	Chine	555
2	Inde	358
3	États-Unis d'Amérique	158
4	Federation de Russia	102
1998		
1	Chine	1256
2	Inde	982
3	États-Unis d'Amérique	274
4	Indonésie	206
5	Brésil	166
6	Pakistan	148
7	Federation de Russie	147
8	Japon	128
9	Bangladesh	125
10	Nigeria	106
2050		
1	Inde	1 529
2	Chine	1478
3	États-Unis d'Amérique	349
4	Pakistan	345
5	Indonésie	312
6	Nigeria	244
7	Brésil	244
8	Bangladesh	212
9	Éthiopie	169
10	Republique démocratique du Congo	160
11	Mexique	147
12	Philippines	131
13	Viet Nam	127
14	Federation de Russia	121
15	Iran (République islamique d')	115
16	Égypte	115
17	Japon	105
18	Turquie	101

Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales du Secretariat de l'ONU), *World Population Prospects: The 1998 Revision* (publication des Nations Unies, à paraître).

8. Depuis 1970-1975, la fécondité mondiale totale a baissé de 39 %, passant de 4,5 naissances par femme à son niveau actuel de 2,7 naissances par femme. Dans les régions moins développées, les femmes ont actuellement deux enfants de moins qu'il y a 30 ans. Le nombre moyen de naissances par femme enregistré dans les pays en développement a décru de 45 %, passant de 5,4 en 1970-1975 à 3 en 1995-2000. Dans les pays développés, le taux de fécondité, qui était de 2,1 naissances par femme en 1970-1975, est actuellement (1995-2000) de 1,6 naissance par femme, soit le niveau le plus faible de l'histoire. Même si la fécondité est devenue relativement modérée dans de nombreux pays en développement, avec un taux inférieur au taux de remplacement de la population dans certains pays, le nombre de naissances vivantes est considérable et progresse chaque année car les femmes en âge de procréer sont de plus en plus nombreuses du fait des taux de fécondité élevés du passé. Dans les pays en développement, le nombre moyen de naissances, qui était de 104 millions par an en 1970-1975, atteint 117 millions aujourd'hui.

9. La fécondité continue de varier d'une région du monde à l'autre. Les taux de fécondité cumulée vont de 1,4 et 1,9 naissance par femme en Europe et en Amérique du Nord respectivement à 5,1 en Afrique. Pour l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes, les taux se situent à des niveaux intermédiaires (2,6 et 2,7 naissances par femme respectivement). L'étude de l'évolution de la fécondité dans 184 pays permet de constater qu'en 1970-1975, 79 pays avaient des taux supérieurs à 6 enfants par femme tandis que dans 16 pays, la fécondité était inférieure au taux de remplacement de la population de 2,1 naissances par femme. En 1995-2000, le nombre de pays à forte fécondité est tombé à 20 et ceux où le taux de fécondité est inférieur au taux de remplacement de la population atteint 58, ce qui atteste d'une tendance à la baisse de la fécondité dans toutes les régions du monde (voir tableau 2). Il ressort très nettement des données que 60 pays au moins sont entrés dans la phase de transition depuis 1970-1975, à savoir 28 pays d'Afrique – soit près de la moitié –, 19 pays d'Asie et 9 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Même dans les pays où les taux de fécondité étaient faibles il y a 30 ans, ils ont continué de décliner. Dans 22 pays d'Europe et d'Amérique du Nord, le taux de fécondité est actuellement de 1,5 naissance par femme ou moins. La Bulgarie, l'Italie, la République tchèque, la Roumanie et l'Espagne ont une moyenne qui ne dépasse pas 1,2 naissance par femme en 1995-2000, tandis que la Fédération de Russie, l'Allemagne, l'Estonie, la Grèce, la Slovaquie et la Lettonie enregistrent un taux de fécondité total moyen de 1,3 naissance par femme. Néanmoins, la fécondité demeure élevée dans de nombreux pays. Par exemple, le taux de fécondité cumulée reste supérieur à 6,5 naissances par femme dans les 10 pays ou régions suivants : Afghanistan, Angola, bande de Gaza, Burkina Faso, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Somalie et Yémen.

Tableau 2

Répartition des pays selon les taux de fécondité totale en 1970-1975 et 1995-2000, par région

Taux de fécondité cumulée	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Océanie	Europe et Amérique du Nord	Total
	1970-1975					
6,0 et plus	44	22	9	4	0	79
5,0-5,9	5	13	6	1	0	25
4,0-4,9	2	6	7	3	1	19
3,0-3,9	2	4	7	0	2	15
2,1-2,9	0	5	2	2	21	30
Moins de 2,1	0	0	0	0	16	16
	53	50	31	10	40	184

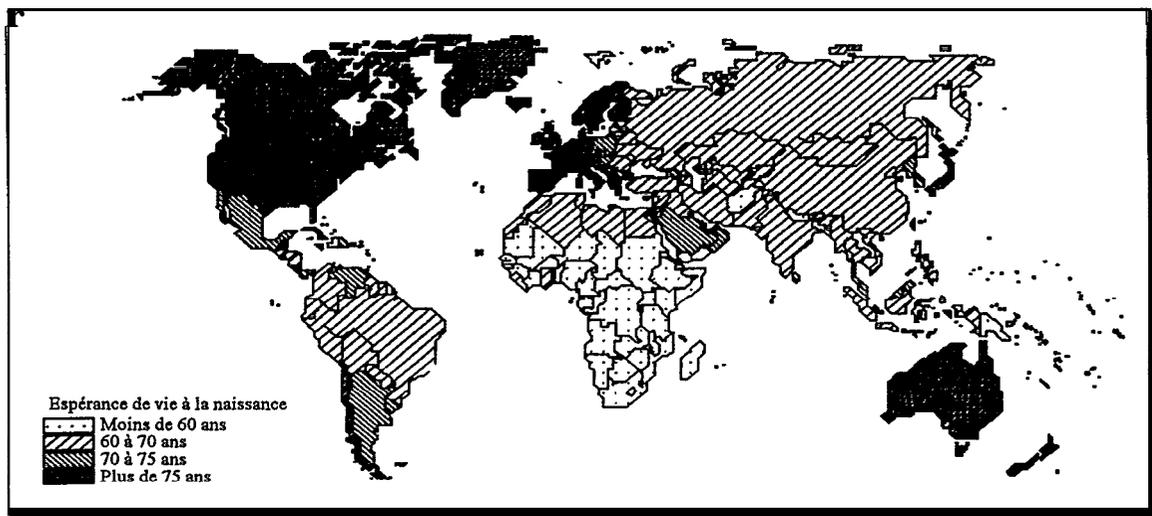
Taux de fécondité cumulée	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Océanie	Europe et Amérique du Nord	Total
1995-2000						
-						
6,0 et plus	17	3	0	0	0	20
5,0-5,9	17	7	0	0	0	24
4,0-4,9	9	6	6	4	0	25
3,0-3,9	7	9	5	1	0	22
2,1-2,9	2	13	15	3	3	36
Moins de 2,1	1	12	5	2	37	57
	53	50	31	10	40	184

Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) du Secrétariat de l'ONU, *World Population Prospects: The 1998 Revision* (publication des Nations Unies, à paraître).

10. Si pratiquement tous les avis concordent quant aux conditions qui favorisent la transition de la fécondité, ce n'est pas le cas pour ce qui est des conditions particulières nécessaires pour l'amorcer. Dans les pays où la fécondité a commencé de décliner, le phénomène est dû dans une grande mesure à un taux élevé d'utilisation de la contraception. On associe également à la baisse de la fécondité la diminution des taux de la mortalité infantile, l'amélioration du niveau d'instruction des femmes, l'urbanisation croissante et l'augmentation de l'âge au mariage. Toutefois, chacun de ces facteurs importants n'entraîne pas toujours à lui seul une baisse de la fécondité et, même ensemble, ils ne se traduisent pas nécessairement par des variations des niveaux de fécondité. Dans les pays qui ont dépassé la phase de transition, où la fécondité baisse de plus en plus, l'amélioration de la condition de la femme semble être l'un des déterminants importants.

11. Au niveau mondial, la baisse continue de la mortalité se traduit par un allongement de l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci est en effet passée de 58 ans avant la Conférence mondiale sur la population tenue à Bucarest en 1994 à 65 ans aujourd'hui (voir fig. II). Dans le même temps, la mortalité infantile chutait de 93 à 57 morts pour 1 000 naissances vivantes. D'après le Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement¹, l'objectif doit être, d'ici à 2005, une espérance de vie à la naissance supérieure à 70 ans dans le monde entier (65 ans dans les pays ayant les taux de mortalité les plus élevés). Si les hypothèses concernant la mortalité retenues pour la révision de 1998 des estimations et projections démographiques établies par l'Organisation des Nations Unies se matérialisaient, en 2005, plus de 72 pays demeureraient en deçà des objectifs fixés par le Programme d'action, et dans 54 d'entre eux, totalisant une population de 870 millions d'habitants, l'espérance de vie resterait inférieure à 65 ans.

Figure II
Espérance de vie à la naissance, 1995-2000 (pour les deux sexes)



Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) du Secrétariat de l'ONU, *World Population Prospects: The 1998 Revision* (publication des Nations Unies, à paraître).

Note : On ne présente pas de chiffres pour les pays ou régions de moins de 150 000 habitants.

12. Les tendances enregistrées récemment en matière de mortalité sont dues à des facteurs très variés. Ce sont pour une large part les interventions menées dans le domaine de la médecine et de l'hygiène pour lutter contre les maladies infectieuses et parasitaires qui ont permis depuis les années 60 de faire reculer rapidement, dans de nombreux pays en développement, les maladies transmissibles et, partant, la mortalité, en particulier chez les enfants. Mais la guerre contre les maladies transmissibles n'est pas gagnée. Au niveau mondial, les maladies infectieuses et parasitaires, les infections respiratoires, la malnutrition et la mortalité maternelle et infantile sont responsables de plus de 40 % de tous les décès.

13. Ces dernières années, le sida a fait des ravages dans un certain nombre de pays, particulièrement en Afrique subsaharienne. Dans 29 pays africains particulièrement touchés, l'espérance de vie à la naissance est inférieure de sept ans à ce qu'elle serait sans le sida. Dans neuf pays dont 10 % des adultes ou plus sont porteurs du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), l'espérance de vie est inférieure de 10 ans en moyenne à ce qu'elle pourrait être. On pense cependant que l'impact démographique du sida ne se fait pas encore pleinement sentir. Ainsi, d'ici la période 2010-2015, le sida fera perdre à ces neuf pays 16 années d'espérance de vie.

14. Le Botswana est le pays le plus touché par le sida, qui y frappe un adulte sur quatre. Alors qu'elle était de 61 ans pour la période 1990-1995, l'espérance de vie est tombée à 47 ans pour la période 1995-2000. D'après les projections, elle tombera à 41 ans pour la période 2000-2005, en raison du sida. Le Zimbabwe occupe la deuxième place dans la liste des pays les plus touchés, avec un adulte sur cinq infecté. L'espérance de vie à la naissance y est tombée à 52 ans en 1990-1995, et il est prévu qu'elle sera de 44 ans pour la période 1995-2000 et de 41 ans pour la période 2000-2005. L'épidémie a éclaté plus tard en Afrique du Sud qu'au Zimbabwe. En 1997, un adulte sur huit y était infecté. En raison du caractère récent de l'épidémie, l'impact démographique du sida ne se fait pas encore sentir. Pour la période 1990-1995, l'espérance de vie à la naissance (estimée à 59 ans) était à peine

affectée. Les projections montrent cependant que d'ici 2005-2010, l'espérance de vie à la naissance **tombera** en dessous de 45 ans.

15. Grâce aux progrès des traitements médicaux et à des changements salutaires dans les modes de vie, **beaucoup** de pays développés ont enregistré ces dernières décennies une baisse de la mortalité imputable aux maladies cardiovasculaires et aux neoplasmes. Dans certains pays d'Europe orientale toutefois, la mortalité a cessé de baisser et l'espérance de vie est même en recul. La mortalité y est particulièrement élevée chez les hommes, qui meurent de maladies non transmissibles, d'accidents, de blessures et de mort violente.

16. Sur l'ensemble du XXe siècle, le solde migratoire a eu peu d'incidence sur la croissance démographique de la plupart des pays, en particulier ceux dont le taux de croissance naturelle était élevé. Cependant, la fécondité ayant chuté dans un nombre grandissant de pays ces 30 dernières années, les migrations internationales ont désormais une incidence plus importante sur la croissance démographique. Pour les pays développés en particulier, la diminution des niveaux de fécondité enregistrée récemment est telle que, même minimales, les migrations internationales ont une incidence significative sur la croissance démographique. D'après la révision de 1998 des estimations et projections démographiques établies par l'Organisation, entre 1970 et 1995, les pays occidentaux ont absorbé 35 millions de migrants en termes nets, ce chiffre représentant 28 % de leur croissance démographique. En revanche, la perte de ces 35 millions de migrants a entraîné une perte inférieure à deux points de croissance démographique dans le reste du monde.

17. Dans la plupart des pays, le solde migratoire n'a contribué que dans une faible mesure à la croissance naturelle : à hauteur de 12 %, en positif ou en négatif, dans 54 % des pays. Il a cependant fait chuter la croissance naturelle de quatre cinquièmes ou plus dans 15 pays, mais il l'a fait augmenter d'un tiers ou plus dans 24 pays. Les pays ou régions dans lesquels le solde migratoire a contribué de manière notable à la croissance démographique se rangent en deux catégories : a) les pays ayant une population relativement peu nombreuse et des taux de croissance naturelle modérés ou élevés; et b) les pays ayant de très faibles taux de croissance naturelle. De manière générale, ces deux catégories de pays avaient encouragé l'immigration à partir de 1970.11 s'agissait des grands pays d'immigration, de nombreux pays européens à économie de marché et de pays exportateurs de pétrole d'Asie occidentale.

18. 11 a été avancé que l'émigration tend à être plus importante lorsque les taux de croissance démographique sont élevés. Une comparaison de la croissance naturelle et du solde migratoire par pays montre que ce n'est pas si simple. Les chiffres indiquent en effet que si les pays à très faible taux de croissance naturelle (moins de 0,5 %) sont plutôt des pays d'immigration, les pays à taux de croissance naturelle très élevé (plus de 2 % par an) peuvent tout aussi bien être des pays d'immigration que des pays d'émigration. L'analyse de ces chiffres montre qu'une croissance démographique élevée n'entraîne pas nécessairement une émigration accrue.

19. Le maintien de niveaux élevés de croissance démographique continue de préoccuper les dirigeants de nombreux pays, mais dans moins de pays, toutefois, qu'au moment de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement. Par contre, du fait des faibles niveaux de fécondité enregistrés dans un nombre grandissant de pays, et compte tenu des conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population, de plus en plus de pays s'inquiètent du faible niveau de leurs taux de croissance démographique. La proportion de gouvernements qui estiment que leur taux de croissance démographique est trop élevé a baissé, passant de 44 % en 1993 à 41 % en 1998. Dans le même temps, le nombre de gouvernements qui jugent leurs taux de croissance trop bas a augmenté, passant de 11 % en 1993 à 14 % en 1998 (voir tableau 3).

Tableau 3

Opinions des gouvernements sur leur taux de croissance démographique, 1974-1998

(Pourcentage de pays)

<i>Année</i>	<i>Trop élevé</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Trop faible</i>	<i>Total</i>	<i>Nombre de pays</i>
1974	27,6	47,4	25,0	100,0	156
1983	36,3	45,2	18,5	100,0	168
1993	43,7	45,3	11,0	100,0	190
1998	41,1	44,4	14,5	100,0	180

Source : Banque de données sur la politique démographique maintenue par la Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) du Secrétariat de l'ONU.

20. La plupart des pays qui jugent leur taux de croissance démographique trop **élevé** sont **situés** dans les régions moins **développées**. Parmi les pays qui **sont** satisfaits de leur croissance démographique, on **compte** la plupart des pays **développés**, la majorité des pays **d'Amérique** du Sud et quelques pays **d'Afrique** et **d'Asie** occidentale. Les pays qui trouvent leur croissance démographique trop faible sont **situés** principalement en Europe orientale **et en** Asie occidentale, et un petit nombre d'entre eux dans d'autres régions. En 1998, **c'est** dans les pays de l'ex-Union des **républiques socialistes soviétiques (URSS)** et **d'Europe** orientale que **le** plus grand changement a **été** enregistré dans la perception des taux de croissance démographique. **Alors qu'en** 1993 **beaucoup** de ces pays **étaient** satisfaits de leur croissance démographique, en 1998, ils la jugeaient trop faible.

21. La proportion de gouvernements qui ont des politiques visant à influencer le taux de croissance démographique a **augmenté** de 1974 à 1993, passant de 45 % à 63 %. En 1998, ce chiffre avait **reculé** et **n'était** plus que de 56 %. Soixante-dix gouvernements (39 % du total) ont des politiques visant à **réduire** la population, **alors** que 18 (10 % du total) s'efforcent d'augmenter leur population. **Durant** les 15 **années écoulées** entre 1983 et 1998, la proportion de gouvernements de pays en **développement** qui **interviennent** pour **influencer** la croissance de la population a **augmenté**, passant de 58 % à 65 %. Dans les pays **développés**, cette proportion a **baissé** car un grand nombre de pays qui avaient des politiques visant à maintenir ou à augmenter le taux de croissance de la population ont **adopté** une attitude de non-intervention.

22. Les pays **africains** sont de plus en plus nombreux à adopter des politiques **démographiques** et à intensifier leur action en **matière** de réduction de la croissance démographique. De **même**, un nombre croissant de pays asiatiques jugent leur taux de croissance **démographique** trop **élevé**. En revanche, tous les pays **d'Asie** orientale en sont satisfaits, sauf la Chine qui, **malgré** des **résultats** impressionnants en **matière** de réduction de la croissance démographique, **estime** à nouveau que sa population augmente trop rapidement. Un certain nombre de pays **d'Asie centrale** et **d'Asie** du Sud qui jugeaient auparavant **leurs** taux de croissance démographique satisfaisants ont **estimé** en 1998 qu'ils **étaient** trop faibles et s'efforcent à **présent** de **les** augmenter et non **plus** de **les** maintenir. Sur les 16 gouvernements de pays **d'Asie** orientale dont les vues sur la croissance de leur population **étaient** connues, six estimaient que cette croissance **était** trop faible et prenaient des mesures pour **l'augmenter**. En **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, un nombre croissant de pays (62 %) sont satisfaits de leur taux de croissance démographique. Une majorité des **petits** pays à forte **densité** de population des **Caraïbes** et trois pays **d'Amérique centrale** estiment que leur

population augmente trop rapidement alors que presque tous les pays d'Amérique du Sud sont satisfaits de leur croissance démographique.

23. Un nombre de plus en plus important de pays européens s'inquiètent de la baisse de la fécondité ainsi que de la réduction et du vieillissement de leur population. En 1998, sur les neuf gouvernements de pays d'Europe orientale dont on connaissait l'opinion sur la croissance démographique dans leur pays, sept la jugeaient trop faible. Beaucoup de ces gouvernements ont lancé des politiques visant à modifier leur situation démographique et à augmenter la croissance de leur population. Sur les huit pays européens ayant répondu à la huitième enquête sur la population et le développement réalisée auprès des gouvernements, 9 (38 %) ont fait savoir que leur objectif était d'augmenter la fécondité. En Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont toutes deux satisfaites du taux de croissance de leur population.

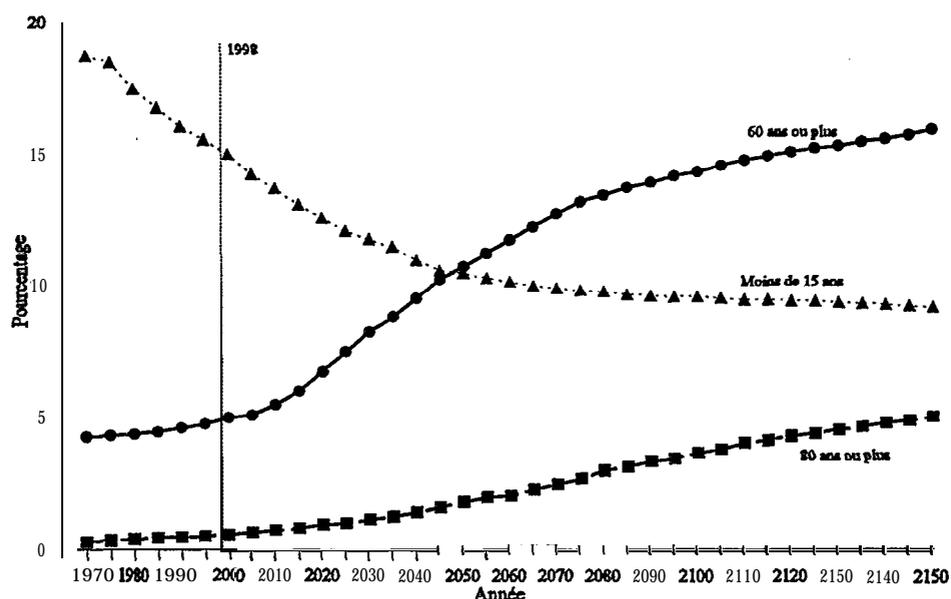
II. Évolution de la structure d'âge de la population

24. Une conséquence inévitable de la transition démographique et de la baisse de la fécondité et de la mortalité a été l'évolution de la structure d'âge de la population. Dans les pays développés, la population est beaucoup plus âgée que par le passé, tandis que dans les pays en développement, la proportion d'enfants, de jeunes et d'adultes augmente rapidement.

25. Le monde compte 1,8 milliard d'enfants de moins de 15 ans en 1998. Entre 1970 et 1998, la population enfantine mondiale est passée de 1,4 milliard à 1,8 milliard de personnes. Les enfants représentent 19 % de la population dans les régions développées et 33 % dans les régions moins développées. Le groupe d'âge des 15 à 24 ans marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. L'accroissement rapide du nombre de jeunes entraîne une augmentation rapide des besoins dans les domaines de l'enseignement secondaire et supérieur, de l'emploi et du logement. En 1998, la population juvénile mondiale atteignait 1 milliard de personnes, soit près de 60 % de plus qu'en 1970, et devrait, selon les projections, passer à 1,3 milliard d'ici à 2050.

26. Bien que le nombre de personnes âgées dans le monde soit considérablement inférieur à celui des enfants, il augmente plus rapidement (voir fig. III). En 1998, 580 millions de personnes étaient âgées de 60 ans ou plus, soit 10 % de la population mondiale. Ce chiffre devrait tripler d'ici à 2050 pour atteindre presque 2 milliards, ce qui serait supérieur à la population enfantine. La population âgée augmente plus rapidement dans les pays moins développés que dans les pays développés. Les vieillards les plus âgés, c'est-à-dire les personnes âgées de 80 ans ou plus, constituent le groupe de personnes âgées dont le nombre augmente le plus rapidement. Selon les projections, leur nombre devrait être 5,6 fois supérieur à ce qu'il est actuellement (66 millions) d'ici à 2050, ce qui représenterait 4 % de la population mondiale. Dans les régions développées, 1 personne sur 11 aura 80 ans ou plus. En 1998, le pays à la population la plus vieille du monde était l'Italie, qui compte 1,6 personne âgée de 60 ans ou plus pour chaque personne âgée de moins de 15 ans, suivie de la Grèce, du Japon, de l'Espagne et de l'Allemagne. En 2050, l'Espagne aura la population la plus vieille, avec 3,6 personnes âgées de 60 ans ou plus pour chaque personne âgée de moins de 15 ans. L'Ouganda a la population la plus jeune au monde, avec 1 personne sur 3,1 âgée de 60 ans ou plus en 1998.

Figure III
Proportion de la population mondiale **âgée** de moins de 15 ans, de 60 ans et plus et de 80 ans et plus (1970-2050) (**variante** moyenne de **fécondité**)



Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) du Secrétariat de l'ONU, *World Population Prospects: The 1998 Revision* (publication des Nations Unies, à paraître).

27. La répartition régionale de la population âgée est différente de celle de la population enfantine. En 1998, environ deux cinquièmes des personnes âgées, mais seulement un enfant sur huit, vivaient dans les régions développées. En 2050, un plus grand nombre de ces régions compteront moins d'un cinquième de la population âgée mondiale. Autre contraste, entre 2040 et 2050, la population âgée continuera d'augmenter à un taux annuel de plus de 1,7%, la population âgée de 80 ans ou plus augmentant de plus de 3 % par an. D'ici là, les taux d'accroissement de la population juvénile-seront quasiment nuls. En 2150, les personnes âgées de 60 ans ou plus seront au nombre de 3,3 milliards, soit près du tiers de la population. Une personne sur 10 aura 80 ans ou plus tandis que seulement 18 % de la population aura moins de 15 ans. A un âge plus avancé, la proportion de femmes est plus forte que celle des hommes. En 1998, on comptait 81 hommes âgés de 60 ans ou plus pour 100 femmes dans le monde et seulement 53 hommes âgés de 80 ans ou plus pour 100 femmes.

28. L'évolution de la structure d'âge de la population aura probablement de graves conséquences économiques et sociales, notamment pour la croissance économique, l'épargne et l'investissement, la main-d'œuvre et l'emploi, les plans de retraite, la santé et les soins à long terme, les transferts entre générations, la structure familiale et les conditions de vie. L'occupation suscitée par les conséquences du vieillissement, jadis l'apanage des pays développés, touche désormais aussi les pays en développement.

29. Du fait que l'épargne favorise la croissance économique, la relation entre l'épargne et le vieillissement pose un important problème en matière de politique. S'il est vrai que les taux d'épargne sont les plus élevés à la fin de la vie professionnelle puis baissent à la

retraite, l'incidence de cette **tendance** sur la performance économique n'est pas clairement établie. Les effets du vieillissement sont de trois ordres : baisse de la population active, réduction de l'épargne des **ménages** et augmentation des dépenses publiques consacrées aux pensions de retraite et à la **santé**. Les **données** indiquent que l'augmentation rapide du revenu en **Asie de l'Est** est due en partie à l'augmentation de la population active. La baisse de la population juvénile a **entraîné une** réduction des dépenses consacrées aux **enfants**, ce qui favorise l'accroissement de l'**épargne** et des investissements. Les études **montrent** toutefois que les tendances démographiques favorables ne **suffisent pas en soi pour encourager** la croissance économique. Au contraire, l'augmentation de la population active **allant de pair avec** un assouplissement des conditions sur le **marché** de l'emploi, la **réalisation** d'investissements en faveur des **ressources** humaines et une promotion **réussie** des exportations ont favorisé la création d'emplois.

30. L'**évolution démographique** est également un facteur déterminant de l'offre de main-d'œuvre. En Europe, la population active augmente **plus rapidement** que la **population totale**, ce qui, combiné à l'accroissement de la proportion des femmes dans la main-d'œuvre et le faible taux de création d'emplois, n'a **cessé d'engendrer** des taux de **chômage élevés**. Le **retrait sans** précédent des hommes **âgés** de la population active en est une autre **caractéristique**. Elle est due en partie à une amélioration des prestations de retraite et à l'assouplissement des conditions **régissant les pensions d'invalidité** et de retraite.

31. Face aux **difficultés de financement** des régimes de pension, on **étudie actuellement** d'autres **systèmes** que les régimes par répartition **traditionnels**, au titre **desquels** les travailleurs financent les prestations consenties aux **retraités**. Ce débat s'inscrit dans le cadre du **contexte élargi** de la redefinition du rôle du gouvernement qui **consiste à faire en sorte** que les **personnes âgées perçoivent un** revenu minimum et a **permis** l'innovation et l'**expérimentation d'idées**, en particulier en ce qui **concerne** la privatisation. Face au risque d'insolvabilité, **certains pays tentent** de rendre les régimes viables en **élevant l'âge** de la retraite. En **Amérique latine**, les pays adoptent, dans le cadre de la restructuration, des **systèmes** qui allient les régimes par répartition aux plans d'**épargne obligatoire privés**.

32. L'**évolution** de la structure d'**âge** de la population pose également des **problèmes** dans le secteur de la **santé** et des **soins à long terme**. Dans ces secteurs, les dépenses sont essentiellement effectuées à l'intention des **personnes âgées**, en particulier les plus âgées. Du fait de l'augmentation considérable du nombre de ces **dernières**, les dépenses qui leur sont consacrées ont fortement **augmenté**, ce qui a **exigé** l'application de **réformes profondes**. Nombre des **mesures** prises visent à **maîtriser les coûts** en privilégiant la multiplication des maisons de retraite par rapport aux services hospitaliers et en fournissant des traitements **dans des établissements** de jour et des services de placement temporaire aux **personnes âgées afin** de leur permettre de rester **chez elles**.

33. La conjugaison des tendances démographiques et d'autres tendances a pour conséquence des **familles** vivant sous le **même toit** moins nombreuses. Bien que les gains en **espérance de vie** laissent entrevoir de **plus grandes possibilités** de **coresidence**, la proportion de **personnes âgées vivant avec leurs enfants** baisse rapidement dans les pays **développés**. Dans les pays en **développement**, la coresidence continue d'être le principal arrangement en **matière** de logement. Du fait de la baisse de **fécondité** et du nombre de dispensateurs de **soins**, les **personnes âgées bénéficient** de moins en moins d'un **appui familial** dans les pays **développés** comme dans **certains pays** en développement, ce qui met **à plus rude épreuve** l'assistance officielle. Dans la plupart des pays, en particulier dans les pays en développement, les **soins aux personnes âgées** sont presque exclusivement fournis par la **famille**. Clargie, **généralement les femmes**. Cette situation n'est pas à l'avantage des femmes **exerçant une activité professionnelle** car **elles doivent assumer une triple**

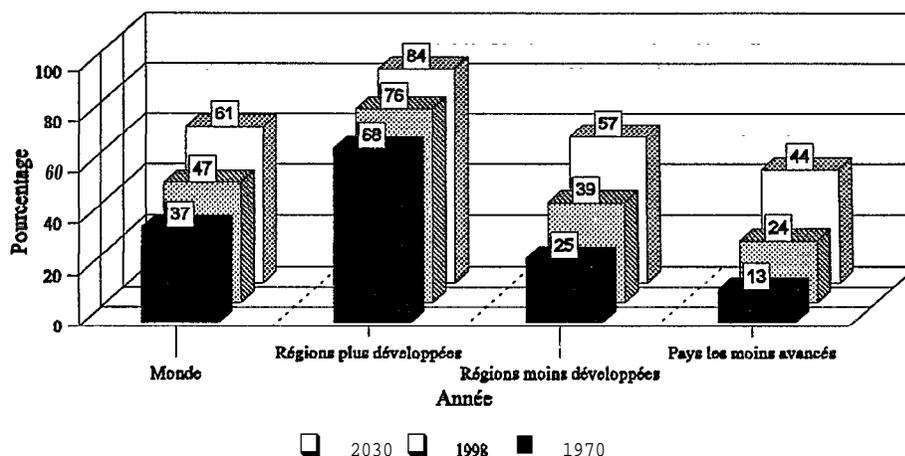
responsabilité, à savoir exercer leur profession, élever les enfants et s'occuper des parents âgés. Certains pays renforcent les services d'appui non structurés en aménageant des «annexes pour parents âgés» à faible coût ou en accordant la priorité aux logements publics aux enfants adultes vivant avec leurs parents.

34. L'évolution de la structure d'âge de la population a des conséquences complexes. L'affectation des modiques ressources publiques pose un grave problème. La planification doit donc tenir compte des changements démographiques. Comme l'ont montré les pays développés, bien que la population vieillisse sur une plus longue période, l'adaptation au vieillissement n'est pas facile. Les grandes mutations de la structure d'âge s'opèrent sur une très courte période dans les pays en développement, ceux-ci auront moins de temps que les pays développés pour s'adapter à l'évolution de cette structure.

III. Répartition de la population, urbanisation et migrations internes

35. Le XXe siècle a été profondément marqué par le développement de centres urbains et la concentration de population dans les zones urbaines. Tout au long de l'histoire de l'humanité, le monde a été essentiellement rural. Cette situation est néanmoins appelée à changer sous peu du fait de la croissance plus rapide des zones urbaines. Vers juin 1998, 47 % de la population mondiale vivait dans les villes (voir fig. IV). Cette population urbaine croît trois fois plus vite que la population rurale. C'est ainsi que la population mondiale devrait être à 50 % urbaine d'ici à 2006, et aux trois cinquièmes environ d'ici à 2030.

Figure IV
Pourcentage de la population résidant en zone urbaine,
1970, 1998 et 2030



Source : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) du Secrétariat de l'ONU, *World Urbanization Prospects: The 1996 Revision* (publication des Nations Unies, 1998).

36. La population urbaine croît à un rythme annuel de 2,3 %. L'exode rural représente environ 40 % de la croissance urbaine dont le taux devrait baisser encore et tomber à 1,6 %

par an d'ici à 2025-2030. En dépit de la baisse du taux d'accroissement de la population urbaine, la population urbaine mondiale ne cesse d'augmenter en moyenne tous les ans. L'augmentation annuelle, qui trait de 50 millions d'habitants au cours de la période 1970-1998, devrait passer à 74 millions entre 1998 et 2030.

37. Le rapport de masculinité est plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales de toutes les régions d'Afrique (exception faite de l'Afrique du Nord), d'Asie du Sud et d'Asie occidentale, traduisant la prédominance d'hommes chez les migrants dans les villes. En Afrique du Nord, en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, les rapports de masculinité sont pratiquement les mêmes dans les zones urbaines et rurales, ce qui montre qu'il n'y a pas de différence entre les sexes dans le phénomène d'urbanisation. Dans toutes les régions d'Amérique latine et des Caraïbes comme dans les régions plus développées, les proportions d'hommes et de femmes font apparaître un taux d'urbanisation plus élevé chez les femmes.

38. La proportion de citoyens vivant dans des agglomérations de 10 millions d'habitants ou plus est passée de 3 % à 7 % entre 1970 et 1995, et devrait atteindre 11 % d'ici 2015. Ces agglomérations urbaines géantes, phénomène récent, s'étendent en même temps qu'elles se multiplient. Les plus grandes villes du monde en 1998 étaient Tokyo, avec une population de 28 millions d'habitants, Mexico (18 millions) et Sao Paulo (17 millions). D'ici à 2015, Lagos sera la troisième plus grande agglomération urbaine du monde (25 millions d'habitants), derrière Tokyo (29 millions) et Bombay (26 millions).

39. Entre 1970 et 1998, le nombre de villes de 10 millions d'habitants ou plus est passé de 3 à 18. Sur ces 18, 2 sont situées en Afrique (Lagos et Le Caire), 4 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2 en Amérique du Nord et 10 en Asie. On prévoit que d'ici à 2015, 26 villes auront 10 millions d'habitants ou plus (2 en Amérique du Nord, 2 en Afrique, 20 en Asie et 4 en Amérique latine et dans les Caraïbes). Toutefois, la moitié de la population urbaine mondiale vit encore dans de plus petites villes (moins de 500 000 habitants).

40. Le phénomène d'urbanisation qu'ont connu des pays développés jusque dans les années 50 a montré que la concentration de plus en plus grande de la population urbaine dans des centres de plus en plus grands découlait naturellement de la proportion grandissante de personnes vivant dans des zones urbaines. Néanmoins, entre 1965 et 1985, on a assisté dans plusieurs pays développés à une tendance à la «contre-urbanisation», phénomène par lequel de plus grandes métropoles ont perdu leur population en termes relatifs au profit de plus petits centres urbains. Cette tendance ne s'est pas accélérée dans le courant des années 80 comme l'on s'y attendait; bien au contraire, c'est l'inverse qui s'est produit. Le renversement le plus spectaculaire semble s'être opéré au cours de cette période aux États-Unis, bien que les taux d'accroissement urbain à Paris, Londres et ailleurs aient augmenté ces dernières années.

41. L'exode rural représente un type de migration interne parmi beaucoup d'autres. En fait, malgré l'accent généralement placé sur ce phénomène, l'exode rural ne représente pas la plus forte proportion de migration interne. Dans des pays comme l'Éthiopie, l'Inde et la Thaïlande, où les populations vivent encore pour la plupart dans les zones rurales, l'exode des populations rurales d'une zone rurale vers une autre est plus important. Par contre, dans des pays très urbanisés, comme le Brunei Darussalam, la République de Corée dans les années 90, le Brésil et le Pérou, c'est l'exode des populations urbaines d'une zone urbaine à l'autre qui domine; autrement dit, bien que l'exode des populations rurales vers les zones urbaines et vice versa contribue à rééquilibrer les populations entre les zones urbaines et rurales, il arrive qu'à certains stades du processus d'urbanisation, les autres types de migration (des populations rurales vers d'autres zones rurales et des populations urbaines

vers d'autres zones urbaines) soient plus importants pour le redressement de la population à l'intérieur de chaque groupe géographique.

42. La participation des femmes varie selon le type de courant migratoire. En Égypte, en Inde et au Pakistan, par exemple, elle tend à être plus accentuée dans les courants en direction des zones rurales, en particulier d'une zone rurale à l'autre. Par contre, aux Philippines, en Thaïlande, au Brésil et au Honduras, c'est nettement l'inverse, qu'il s'agisse d'exode rural ou d'exode des populations urbaines vers d'autres centres urbains. En outre, on retrouve généralement beaucoup plus de femmes que d'hommes dans ces courants. La participation des femmes aux migrations internes (quel que soit le type de courant migratoire) varie considérablement d'une région à l'autre. Parmi les 15 pays pour lesquels on dispose des données requises, les femmes constituent au moins 43 % des migrants internes et sont, comme indiqué plus haut, majoritaires dans les courants migratoires internes en Amérique latine et aux Caraïbes. En outre, leur participation aux courants migratoires internes dépasse 50 % au Cap-Vert et en Éthiopie et oscille entre 49 % et 50 % au Nepal, en Thaïlande et au Zimbabwe.

43. En 1998, 44 % des gouvernements estimaient que leurs modèles de repartition démographique étaient un sujet de préoccupation majeur (voir tableau 4) et 29 % un sujet de préoccupation mineur. Dans maints pays en développement, les politiques de repartition démographique visent, pour la plupart, à réduire, voire à tenter d'inverser, la tendance à l'exode rural pour contrôler la croissance de la ville dominante ou d'autres grandes métropoles. 11 a été prouvé que ces politiques n'étaient pas toujours efficaces. Pour réagir partiellement à cette situation, plusieurs pays ont adopté une politique de repartition spatiale dynamique, orientée vers les zones rurales.

44. La plupart des pays africains continuent d'être très soucieux de réduire l'exode rural. C'est pourquoi l'Afrique a systématiquement été la région où les gouvernements étaient le moins satisfaits de leurs schémas de repartition démographique. En 1998, 63 % d'entre eux considéraient ces schémas être une source de préoccupation majeure (voir tableau 4) et 25 % comme une source de préoccupation mineure. Seuls 12 % en étaient satisfaits. Depuis le début des années 60, les pays d'Asie se sont montrés très peu satisfaits de leurs schémas de repartition démographique. En 1998, seuls 20 % d'entre eux en étaient satisfaits; 43 % les considéraient comme une source majeure et 37 % une source mineure de préoccupation. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes estimaient eux aussi leurs schémas de repartition démographique préoccupants. En 1998, un peu moins de la moitié des pays de la région les considéraient comme un souci majeur et 21 % comme un souci mineur. C'est en Europe que la proportion de gouvernements satisfaits de leurs schémas de repartition démographique est la plus grande, soit 49 % en 1998. Trente et un pour cent des gouvernements considéraient ces schémas source de préoccupation majeure et 21 % source de préoccupation mineure.

Tableau 4
Opinions des gouvernements sur la répartition spatiale, 1998
 (Nombre de pays)

	Opinion			Total
	Satisfaisante	Légère modification souhaitée	Importante modification souhaitée	
<i>Par niveau de développement</i>				
Monde	49	52	78	179
Régions plus développées	21	14	9	44
Régions moins développées	28	38	69	135
Dont pays les moins avancés	6	12	29	47

Source : Banque de données sur la politique démographique tenue par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU; *Politiques démographiques nationales* (publication des Nations Unies, à paraître).

45. Certes, maints gouvernements du monde en développement sont entièrement acquis à l'idée de promouvoir des villes petites et moyennes, mais les modalités pour ce faire sont loin d'être clairement définies. Cela dit, plusieurs gouvernements ont adopté, ces dernières années, des politiques faisant intervenir les forces du marché en acheminant des investissements privés vers les zones désignées, en aménageant des infrastructures dans les zones mal desservies ou en éliminant les subventions qui favorisaient précédemment ceux qui résidaient dans certains endroits comme la capitale. Cette formule repose sur l'idée qui consiste à créer les mêmes conditions de vie par-tout pour que plusieurs endroits d'un pays présentent les mêmes attraits pour des migrants potentiels. La taille des mégapoles en soi peut ne pas toujours être une variable politique déterminante. La principale difficulté reside dans la gestion efficace de la croissance des mégapoles. La gestion de la croissance urbaine devient plus importante à mesure que l'intégration de l'économie mondiale et l'expansion du commerce international et des investissements modifieront les fondements de la croissance économique urbaine au XXI^e siècle.

IV. Accroissement de la population, pauvreté, approvisionnement alimentaire et environnement

46. L'incidence de l'accroissement de la population sur le rythme de développement économique fait l'objet d'une vive controverse. Les dernières décennies ont été marquées par de profonds revirements d'opinion sur la corrélation entre population et développement. D'une manière générale, on pense que l'incidence de l'accroissement rapide de la population varie considérablement selon les pays et la période considérée, et qu'elle est relativement faible par rapport à d'autres aspects de la prospérité économique. On s'accorde toutefois à reconnaître que, du fait de l'accroissement rapide de la population, de nombreux pays en développement ont davantage de mal à améliorer leur niveau de vie.

47. D'aucuns font valoir qu'avec la baisse de la fécondité et l'accroissement de la population dans les groupes d'âge les plus économiquement productifs, les ressources initialement consacrées aux soins d'une population enfantine plus importante peuvent aller, dans un souci de rentabilité, à l'augmentation du nombre de personnes actives (les femmes surtout) et des investissements dans le capital physique et humain, et accélérer ainsi le

developpement Economique. En 1986, une etude du Conseil national americain de la recherche, qui a beaucoup influé sur la pensée demographique, concluait que, sur le plan qualitatif, un accroissement plus faible de la population serait propice au developpement Economique des pays en developpement. Cet effet favorable est communément appelé «bonus demographiques (ou cadeau économique)» de la baisse de fécondité.

48. Son importance a toutefois été contestée, une dizaine d'études utilisant les données internationales des années 1960 à 1970 n'ayant pu établir de lien statistique notable entre taux d'accroissement de la population et taux d'augmentation du produit par habitant. Cependant, d'après les données recueillies à l'issue d'évaluations récentes à partir des années 80 et entre les années 60 et le debut des années 90, il existe des correlations negatives, assez étendues et économiquement importantes entre mouvement de la population et augmentation du produit par habitant. Il semble également que dans les pays pauvres, une forte fécondité ait un effet négatif plus important sur la croissance Economique. Les résultats indiquent par ailleurs que la baisse de la fécondité peut avoir pour consequence de réduire la pauvreté.

49. En examinant différents aspects ou composantes du mouvement de la population, dont les effets éventuels s'annulent généralement lorsque l'on ne considère que le taux global d'accroissement démographique, on ne s'est pas contenté, dans les etudes récentes, d'établir un rapport entre taux de croissance Economique et taux d'accroissement demographique. On s'est surtout penché sur a) les changements lies à la repartition par âge tels qu'ils ressortent de la modélisation du cycle de vie opérée par les Economistes; et b) la modélisation des composantes demographiques (naissances, décès, migrants) privilégiée par les démographes et les analystes de politiques Economiques. L'analyse de ces différents elements permet de mettre en evidence l'impact relativement important de certains aspects de l'évolution demographique, même dans les cas où l'effet global de l'accroissement demographique semble nul. Les résultats montrent comment une correlation quasiment nulle entre taux de croissance économique et taux d'accroissement demographique peut occulter, au cours d'une période donnée, d'importants effets d'atténuation des composantes du mouvement de la population.

50. A l'heure actuelle, ce domaine fait l'objet de nombreux travaux de recherche qui travaillent de nouveaux modèles et formules. S'il est vrai que les facteurs demographiques comptent pour beaucoup même lorsque diverses variables utilisées généralement pour mettre en equation la croissance Economique de plusieurs pays entrent en ligne de compte dans l'analyse, il reste encore à résoudre d'autres problèmes, dont le rapprochement de résultats peu crédibles et incohérents portant sur des périodes antérieures et de résultats fiables obtenus avec des données plus actuelles. L'impact de la croissance demographique a-t-il change? L'importance Economique des effets de la repartition par âge est-elle due aux progrès assez importants réalisés récemment par un petit nombre de pays dans la transition de la fécondité? Serait-ce que les consequences negatives de l'accroissement rapide de la population lies aux rendements décroissants du capital et de l'environnement ont relativement plus de poids que, disons, l'impact d'échelle positif, l'innovation ou le changement technique induits, ou les effets d'atténuation? Les caractéristiques propres aux conditions Economiques des années 80 (période marquée par de profonds ajustements structurels, la recession mondiale, les guerres et les sécheresses) et du debut des années 90 (période caractérisée généralement par une croissance Economique plus forte) pourraient-elles justifier cette modification des résultats?

51. On s'accorde généralement à reconnaître que ce sont les politiques gouvernementales qui déterminent la forme et l'importance de l'impact de la population sur l'économie. Malheureusement, on n'en sait que très peu sur la reaction des gouvernements face à

l'accroissement rapide de la population en dehors des politiques visant **précisément à infléchir ce phénomène**. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement traduisait un consensus selon lequel le ralentissement de la croissance démographique donnait aux gouvernements le temps de s'adapter. Mais, en soi, ce ralentissement ne garantit pas la mise en oeuvre de changements institutionnels et politiques positifs. Le temps gagné par suite dudit ralentissement peut être galvaudé si on ne le met pas à profit pour opérer les changements politiques nécessaires.

52. Selon une opinion largement répandue, l'environnement macroéconomique est le facteur le plus important de la pauvreté, et surtout du développement de l'emploi. Pour autant que la croissance macroéconomique se ressente du rythme du mouvement de la population, la pauvreté subira également le contrecoup de l'accroissement rapide de la population. Les études statistiques touchant l'ensemble de l'économie n'ont pas fermement établi les effets dignes d'intérêt du mouvement de la population sur les taux de pauvreté. En réalité, les données concernant les taux de pauvreté sont trop disparates pour que la question soit examinée à terme dans la plupart des pays.

53. On constate souvent que, pour les familles pauvres, la forte fécondité constitue sans doute une stratégie rationnelle pour faire face au taux de mortalité élevé – elle contribue à garantir la survie des enfants jusqu'à l'âge adulte – ainsi que pour subsister dans une économie traditionnelle, à faible technologie, où les enfants (non scolarisés) peuvent commencer à participer à l'activité économique à un âge relativement jeune. Cependant, pour la plupart des pauvres aujourd'hui, le contexte social actuel, totalement différent de celui des temps prémodernes, se transforme rapidement. D'après les données tirées d'une enquête sur l'importance numérique qu'ils souhaitent donner à leurs familles, des parents illettrés, de milieu pauvre et rural, ont révélé ne vouloir aujourd'hui que des familles à peine plus nombreuses que celles de parents plus aisés. L'écart effectif des taux de fécondité entre les parents aisés et moins aisés tend à s'élargir plus nettement que la différence entre le nombre d'enfants souhaités: apparemment, les groupes plus aisés ont eu moins de difficultés à constituer les familles de l'importance numérique voulue.

54. En dépit de l'augmentation spectaculaire de la quantité de nourriture disponible par personne dans les pays en développement ces 10 dernières années (qui est passée de 1 900 à 2 600 calories par jour), ainsi que du doublement de la production vivrière brute, la distribution de denrées alimentaires est demeurée inégale et la faim et la malnutrition sont omniprésentes, surtout en Afrique et dans certaines régions d'Asie. Malgré la forte pression démographique prévue dans les années à venir, il ressort d'une comparaison des estimations démographiques et des densités potentielles que tant que l'on améliorera la production du secteur rural et que l'on en assurera la gestion prudente, on pourra éviter des pénuries alimentaires persistantes. En matière de fourniture de denrées alimentaires, il importe au plus haut point de prendre en compte les coûts environnementaux qui ne cessent de grimper. Le déboisement constitue l'exemple le plus frappant des changements environnementaux dans le domaine agricole. D'après des études menées dans de nombreux pays et milieux écologiques, il existerait une corrélation positive entre déboisement et accroissement de la population. L'importance de cette corrélation varie considérablement selon les milieux et est fonction de facteurs tels l'accès à la terre et la propriété foncière, les restrictions en matière d'exploitation forestière, l'attrait économique relatif de l'usage de techniques culturales intensives et extensives (tributaires du régime foncier et des politiques gouvernementales) et autres facteurs similaires.

55. Face aux problèmes environnementaux, nombre de gouvernements s'inquiètent de l'importance numérique, de l'accroissement ou de la répartition de leur population. Ils se sont souvent dits préoccupés par les effets néfastes de la pollution de l'eau, des disponibilités

en eau douce et de la dégradation de l'environnement urbain sur la population. 11 est rare que les gouvernements tentent de régler les problèmes environnementaux en inversant uniquement les tendances ou la répartition démographiques. Mais, dans bien des cas, ils adoptent une démarche politique associant des mesures visant à infléchir les tendances ou la répartition démographiques à d'autres dispositifs destinés à faire face aux problèmes environnementaux.

56. Vu la nature des ressources environnementales, l'adoption de politiques gouvernementales judicieuses est essentielle pour gérer la corrélation entre population et environnement. Les défaillances du marché et les échecs des politiques pouvant être considérables, les effets apparemment néfastes de l'accroissement de la population peuvent gagner du terrain, même si le ralentissement de ce phénomène pourrait ne pas freiner la dégradation de l'environnement, et que, dans de nombreux milieux, les effets induits pourraient s'avérer relativement insignifiants. C'est que, sans une action des pouvoirs publics visant à rectifier les dysfonctionnements du marché et à encourager les particuliers et les entreprises à modifier leur comportement, la dégradation de l'environnement se poursuivra, quoique plus lentement. Et la perspective d'une économie plus prospère conjuguée au ralentissement de l'accroissement de la population peut inclure en soi des pressions sur l'environnement. Ainsi, on peut mieux percevoir le fait que les effets du mouvement de la population «amplifient» ceux résultant de causes plus fondamentales liées à la dégradation de l'environnement.

57. En résumé, la lutte contre la pauvreté, la fourniture de denrées alimentaires et la préservation de l'environnement sont intimement liées au mouvement de la population et au changement politique et économique. Comme dans un «cercle vicieux», l'accroissement rapide de la population peut exacerber chacun de ces deux aspects, par le cumul de performances médiocres. La rupture du rapport de corrélation peut être facilitée par les politiques gouvernementales qui favorisent la croissance des revenus, donnent des moyens d'action aux pauvres en améliorant leur éducation et leur santé, et encouragent à faire preuve de prudence dans l'allocation des ressources. Ces politiques peuvent donner lieu à des «cercles vertueux» caractérisés par le cumul de bonnes performances dans les trois aspects. Dans un tel contexte, il y a moins de chances que l'on considère les enfants comme des agents de production, les rôles des femmes et des hommes changent, et la demande de services de santé en matière de reproduction s'accroît. Le changement économique et le mouvement de la population sont deux forces en interaction qui subissent l'influence des milieux institutionnels et des politiques gouvernementales. En conséquence, les politiques démographiques sont un élément capital du processus de prise de décisions indispensables pour promouvoir le développement économique et social, lutter contre la pauvreté et favoriser à long terme la bonne gestion de l'environnement.

Note

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

Annexe

Collecte, disponibilité et qualité des données

1. Pour **cerner le** mouvement de la population et ses liens **avec** divers aspects du développement, **il faut s'appuyer sur des données de très bonne qualité** obtenues en temps voulu. Les principaux systèmes de collecte de **données** démographiques et sociales sont **les** recensements de la population, les **enquêtes** par sondage et les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Ces **systèmes** constituent **le** principal moyen de **mesurer les paramètres** démographiques de base tels l'importance **numérique** et l'accroissement de la population, les composantes des taux démographiques et d'accroissement. Bien que **les** migrations internationales soient un facteur décisif de changement démographique, les statistiques sur l'immigration et l'émigration ne sont pas **régulièrement** disponibles pour nombre de pays.

2. Les recensements de la population **demeurent** la source la plus importante **d'informations** démographiques essentielles **à tous** les niveaux **géographiques** pour la planification et l'exécution de programmes de développement. Dans la **décennie** du recensement de la population et de l'habitat (1990), 200 pays et régions ont **effectué** des recensements, qui ont **porté** sur 95 % de la population mondiale. Le **problème** auquel les pays doivent faire face au **cours** du cycle de recensement de la **décennie** 2000 est de mobiliser les **ressources** nécessaires **à la conduite** de futurs recensements de la population en dehors des sources **traditionnelles** de **financement** des **activités** de recensement, en faisant participer **tous** les secteurs de la **société civile**.

3. Les **enquêtes** par sondage constituent **un** outil fort utile pour obtenir des **données** démographiques et sociales **détaillées**, en ce qui **concerne particulièrement** la **fécondité** et la **mortalité**. Toutefois, en **règle générale**, **à l'échelle** des petites **circonscriptions** territoriales, elles ne sauraient servir de sources de **données** **ni** se substituer aux recensements. En revanche, en raison de leur faible **portée**, elles sont plus exhaustives que les recensements, emploient **généralement** des agents recenseurs mieux qualifiés et mieux **formés**, et pour ce qui **concerne les données** relatives à la **fécondité** et à la **mortalité**, on **les juge relativement** plus fiables. Lorsqu'il **existe** dans un pays **un système** d'enregistrement des faits d'état civil **complet** et fiable, celui-ci **constitue** une source **idéale** pour déterminer les taux et les **schémas** de **fécondité**, de **mortalité** et de **nuptialité** utilisés pour surveiller l'accroissement de la population, **évaluer l'état** sanitaire de la population de l'ensemble du pays, de ses régions, **sous-régions** et **communautés**, notamment leurs taux de **mortalité** maternelle, infantile et postinfantile. Les principaux avantages du **système** d'enregistrement des faits d'état civil résident dans sa **continuité**, sa permanence et sa **portée** nationale. Malheureusement, dans de nombreux pays en développement, l'enregistrement des faits d'état civil est **soit précaire**, **soit** totalement inexistant.

4. Les systèmes statistiques nationaux se sont nettement **améliorés** au **fil** des ans, **mais** il reste encore **beaucoup** à faire pour en tirer le meilleur **parti**. La collecte des **données**, le traitement et la diffusion des techniques **évoluent** rapidement. Statistiquement, les pays en développement n'arrivent pas **à suivre le** rythme rapide de cette évolution. Qui plus est, les **coûts** de la collecte de **données** montent rapidement et les pays ont du **mal à les** recueillir et **à les diffuser régulièrement**.